



SERVICE CIVIQUE

Formations Civique et Citoyenne des volontaires Loiret

Mai - Juillet 2018

Les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne de 3 jours qui comprend obligatoirement deux volets :

- un volet « pratique» de 1 jour sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1)
- un volet « théorique » de 2 jours organisés par des organismes agréés, ayant pour objectifs de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté

Les formations théoriques sont toutes organisées sur les principes suivants :

Durée: 2 jours

Effectif: limité à 22 volontaires par session.

<u>Coût</u>: 115 euros pour les 2 jours (100 € frais pédagogiques + 15 € frais de repas) facturés à la structure d'accueil au moment de l'inscription.

Les frais de repas de 15 € restent à la charge de l'organisme d'accueil.

Les frais pédagogiques sont financés par l'Agence du Service Civique. A ce titre, une somme de 100 € par volontaire, est versée systématiquement sur le compte bancaire de la structure agréée, 2 mois après le début du contrat. En fin de contrat, vous devrez attester dans ELISA la réalisation effective de la formation Civique et Citoyenne.

En cas d'absence du volontaire à la formation, vous devez prévenir l'organisme de formation au minimum 10 jours

Lieux : Toutes les sessions de formation sont organisées à Orléans.

Objectifs pédagogiques

Permettre aux jeunes de mieux appréhender leur rôle et leurs missions dans les structures d'accueil

avant, sinon la formation sera due (sauf en cas de force majeure - maladie, accident, etc.).

- Leur donner la possibilité de rencontrer d'autres jeunes volontaires, d'échanger, de partager leurs expériences
- Leur permettre de réfléchir sur leur propre engagement sur leur propre engagement et les formes d'engagement dans la société
- Les sensibiliser aux valeurs civiques et à la citoyenneté

DATES FORMATIONS mai à juillet 2018

Date	Thématique	Lieux	Organisme de formation
14 et 15 mai	Radio	1er jour : cité administrative Coligny (salles 3 et 4) 2ème jour : Radio Campus	FRMJC et Ligue de l'enseignement du Loiret
7 et 8 juin	Information des Jeunes	CRIJ d'Orléans	CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse)
28 et 29 juin	Environnement	cité administrative Coligny (salles 3 et 4)	FRMJC et Ligue de l'enseignement du Loiret
5 et 6 juillet	Radio	1er jour : cité administrative Coligny (salle 1) 2ème jour : Radio Campus	FRMJC et Ligue de l'enseignement du Loiret

INSCRIPTIONS AUX SESSIONS

Organisées par la FRMJC et la Ligue de l'enseignement du Loiret	Organisée par le CRIJ (7et 8 juin 2018)
Ligue de l'enseignement du Loiret Av. du parc floral 45100 Orléans La Source Tél : 02 38 62 75 37 E.mail : education@laligue45.fr	Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) Centre-Val de Loire 3 rue de la Cholerie - 45000 Orléans Tél : 02 38 78 91 70 E.mail : cyrielle.leger@ijcentre.fr
Lien vers la fiche d'inscription :	Renvoyer la fiche d'inscription par mail à :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSfV6lc5fghuyYNeYH3N 99sd-7uDRt-R5posl_5k2mfwMJGV_Q/viewform	cyrielle.leger@ijcentre.fr

LIEUX DE FORMATION

Cité Administrative Coligny	Radio Campus	CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse)
131 rue du faubourg Bannier 45000 Orléans (Bâtiment H, salles situées au dessus du restaurant administratif)	4 rue de Tours 45072 Orléans 2 (02 38 69 17 42) (locaux de l'association sur le campus universitaire d'Orléans)	3 rue de la Cholerie 45000 Orléans Tél : 02 38 78 91 70